

Motion du CEVU de Rennes 2 du 27 novembre 2009 - votée au CA le 04 décembre.

La réforme de la formation des enseignants, telle qu'elle a été présentée le 13 novembre 2009 aux organisations syndicales par les Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche est irrecevable. En effet :

- Elle constitue une véritable régression tant sur le plan des savoirs académiques que sur celui de la formation professionnelle ;
- Elle ampute sensiblement la formation professionnelle et condamne ainsi à terme les IUFM qui ont acquis en la matière une longue expérience ;
- Elle impose un calendrier des concours différent pour les 1^{er} et les 2nd degrés, ce qui est incompatible avec le fonctionnement des cursus de Masters fondés sur un socle commun et des savoirs partagés en matière de professionnalisation ; ce calendrier accroît aussi les difficultés de réorientation des étudiants qui échouent aux concours ;
- Elle rend particulièrement difficile, sans aide sociale suffisante, la poursuite d'études des étudiants jusqu'au concours à Bac + 5 et elle introduit ainsi une véritable régression sociale.

Les membres du CEVU de Rennes 2 qui aspirent à une véritable élévation de la formation des futurs enseignants, capable d'articuler la perspective universitaire et le processus de professionnalisation, demandent aux deux ministères une remise à plat de la réforme proposée et l'ouverture d'un véritable processus de concertation avec tous les acteurs concernés.

Motion votée à l'unanimité des présents.